



Notre histoire

Connaissez-vous l'histoire de la FNATH ? Une longue et belle histoire, qui a commencé à la fin de la 1ère guerre mondiale, dont nous fêtons encore jusqu'à la fin de l'année prochaine le centenaire. Un article vient de paraître rappelant les origines de ce combat : « La « concurrence » avec les mutilés de guerre n'est pas la seule raison de l'émergence d'une organisation des accidentés du travail. Ceux-ci pâtissent aussi du système des rentes forfaitaires qui n'ont jamais été réévaluées depuis 1898. » A lire sur le site : theconversation.com. L'article renvoie également sur [un portrait de Baptiste Marcet](#) et [un second article qui, lui, s'étend une période plus longue.](#)

REVENDIGATIONS



Stratégie nationale de santé

Agnès Buzyn, ministre de la Santé, a ouvert une concertation sur la nouvelle stratégie nationale de santé.

CHIFFRES



Cancers professionnels

Les cancers professionnels dans l'Union européenne coûtent chaque année entre 270 et 610 milliards d'euros, selon l'Institut syndical européen (ETUI).

Ces montants considérables

VIE DE L'ASSOCIATION



48ème Congrès national

Les lieux et dates du prochain Congrès national ont été fixés.

Toute notre association se réunira ainsi au stade du Moustoir à Lorient du 20 au 22 juin prochain.

En appui de son audition, la FNATH a communiqué un document, disponible sur son site internet, dans lequel elle fait part de ses attentes.

Si la FNATH partage les objectifs annoncés de la stratégie de santé, elle en attend aussi des mesures concrètes pour lutter contre la désertification médicale et les dépassements d'honoraires.

L'accès aux soins constitue une des préoccupations majeures de nos concitoyens.

Le document transmis à la ministre souligne également la nécessité de ne pas oublier dans cette stratégie nationale de santé l'importance de la santé au travail, mais aussi d'autres questions de santé, tels que l'obésité, la santé mentale ou les cancers.

En savoir plus : fnath.org

ÉTUDES

La moitié des personnes handicapées ont un niveau de vie inférieur à 1 540 euros par mois, soit près de 200 euros de moins qu'une personne valide. Plus le handicap est sévère, plus le revenu est faible et le niveau de pauvreté élevé.

En savoir plus : www.inegalites.fr

s'expliquent par le fait que la totalité des coûts a été prise en compte.

Les coûts directs pour les systèmes de santé des États membres (liés aux traitements médicaux), les coûts indirects pour les travailleurs et les employeurs (liés aux pertes financières dues à l'arrêt de l'activité professionnelle) et les coûts humains pour les victimes (impact sur la qualité de vie des travailleurs et de leur famille).

« Avec plus de 100 000 morts par an, les cancers professionnels sont la première cause de mortalité au travail dans l'UE. »

En savoir plus : www.etui.org

Organisé tous les 3 ans, le Congrès national permet de redéfinir les objectifs et les projets de notre association au plan national, en s'appuyant sur les attentes de l'ensemble des associations membres et de nos adhérents.

Un colloque devrait également être organisé.

ENQUÊTE

Selon une [enquête menée par France Assos Santé](#), dont la FNATH est membre, les répondants font majoritairement état de leur satisfaction vis-à-vis du service proposé par les équipes des pharmacies où elles se rendent.

Et vous ?